

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2023

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal tenue le **18 mai 2023 à 18 h 20**, sous la présidence de monsieur Germain Majeau, maire.

À laquelle sont présents :

- Rachel Grégoire, conseillère district # 1
- Alain Robert, conseiller district # 2
- André Renaud, conseiller district # 3
- Myriam Derome, conseillère district # 4
- Dominique Majeau, conseiller district # 5
- Maxime Villemaire, conseiller district # 6

Monsieur Simon Franche, directeur général et greffier-trésorier, est présent et agit comme secrétaire de la séance.



Le conseiller Maxime Villemaire quitte la séance à 19 h 30. Le quorum est maintenu.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Puisque la majorité des membres du conseil sont présents, le président, monsieur Germain Majeau, maire, constate le quorum et déclare la présente séance ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

2023-05-130

IL EST PROPOSÉ PAR : Dominique Majeau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5) :

DE CONSTATER l'avis de convocation requis par le *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1). De plus, tous les membres présents sont d'accord de commencer la séance à l'instant.

ADOPTÉE.



1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

1. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
2. *Résolution de soutien à la Fabrique de la paroisse de Saint-Esprit*
3. *Réfection de la rue Rivest – Avis de changement AC-02*
4. *Autorisation de signature – acquisition d'une partie du lot 2 540 342*
5. *Période de questions des contribuables*

LEVÉE DE LA SÉANCE

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance.

2023-05-131

IL EST PROPOSÉ PAR : Dominique Majeau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5) :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

ADOPTÉE.



2. Résolution de soutien à la Fabrique de la paroisse de Saint-Esprit

ATTENDU QUE le conseil de Fabrique de la paroisse de Saint-Esprit a adopté la résolution 2023-024 le 16 mai 2023 demandant à l'Évêque d'autoriser la négociation d'un partenariat avec la municipalité de Saint-Esprit;

Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2023

ATTENDU QUE les deux parties ont une mission communautaire;

ATTENDU QUE les parties reconnaissent les avantages d'une collaboration étroite entre elles en vue d'une meilleure utilisation des ressources disponibles à mettre en commun sur le territoire municipal;

ATTENDU QU'il est de l'intention du conseil municipal de tenir une consultation publique sur un éventuel partenariat avec le conseil de fabrique.

2023-05-132

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Dominique Majeau
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

QUE le conseil municipal soutienne la demande transmise par la Fabrique.

ADOPTÉE.



3. **Réfection de la rue Rivest – Avis de changement AC-02**

Considérant l'Avis de changement AC-02 pour l'élargissement de la rue d'un mètre supplémentaire, soit 7.5 mètres au total, daté du 16 mai 2023;

Considérant le coût estimé supplémentaire de 45 000 \$ plus taxes;

Considérant la recommandation de Parallèle 54.

2023-05-133

IL EST **PROPOSÉ** PAR : André Renaud
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

D'AUTORISER une dépense supplémentaire estimée à 45 000 \$ plus taxes pour l'élargissement de la rue d'un mètre supplémentaire, soit 7.5 mètres au total.

D'AFFECTER cette dépense aux activités d'investissement, poste budgétaire **23-05007-721**, de financer cette dépense par le règlement d'emprunt 686-2022 et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE.



4. **Autorisation de signature – acquisition d'une partie du lot 2 540 342**

2023-05-134

IL EST **PROPOSÉ** PAR : Alain Robert
ET **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (5) :

D'AUTORISER le maire et le directeur général à négocier en vue de la signature d'un document de promesse de vente du lot 2 540 342, et ce conditionnellement à la résolution du conseil qui suivra la signature de la promesse de vente.

D'AUTORISER la remise d'un dépôt de 100 000 \$ à la propriétaire sur acceptation de promesse de vente par les deux parties.

ADOPTÉE.



5. **Période de questions des contribuables**

La période de questions est consacrée aux questions des contribuables présents dans l'assemblée. Habituellement, le maire rappelle à l'assistance que lors d'une séance extraordinaire les questions ne peuvent porter que sur les sujets à l'ordre du jour. Aucune question n'a été transmise au préalable et aucun contribuable n'est présent.



Procès-verbal du conseil de la
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 MAI 2023

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 57, l'ordre du jour est épuisé.

2023-05-135

IL EST PROPOSÉ PAR : Rachel Grégoire
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (5) :

DE CLORE et lever la présente séance.

ADOPTÉE.

~~~~~

Je soussigné, en ma qualité de greffier-trésorier, déclare qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessus autorisées par le conseil.

- Original signé -

Simon Franche,  
Directeur général et greffier-trésorier

~~~~~

- Original signé -

Germain Majeau
Maire et
Président d'assemblée

- Original signé -

Simon Franche
Directeur général et
greffier-trésorier

Je, Germain Majeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

- Original signé -

Germain Majeau
Maire et Président d'assemblée